

❑ **RÈGLEMENT OFFICIEL – JEU CONCOURS**

ARTICLE 1 – ORGANISATEUR

Le présent jeu est organisé par :

Jérôme Radigois

SIRET : 450 384 706 00039

Adresse : XXXX (à compléter)

Email : jeromeradigois48@gmail.com

Téléphone : 07 63 56 06 07

Ci-après dénommé « l'Organisateur ».

ARTICLE 2 – OBJET

Le présent jeu est organisé dans le cadre de la commercialisation de sculptures en résine (époxy) en édition limitée.

Il permet de gagner :

❑ **Une sculpture unique en bronze (pièce originale, signée)**

L'achat d'une sculpture constitue une opération commerciale distincte et indépendante du jeu.

ARTICLE 3 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en Europe.

Deux modes de participation sont proposés :

1. **Participation avec achat**

Toute personne achetant une sculpture bénéficie automatiquement d'une participation.

2. **Participation gratuite sans obligation d'achat**

❑ Une seule participation par personne est autorisée (même nom, même email).

❑ Les chances de gain sont **strictement identiques**, quel que soit le mode de participation.

ARTICLE 4 – MODALITÉS DE PARTICIPATION GRATUITE

La participation gratuite s'effectue par envoi d'un email à :

✉ jeromeradigois48@gmail.com

Objet : *"Participation gratuite – Jeu sculpture"*

Avec les informations suivantes :

- Nom
- Prénom
- Adresse postale
- Email

✉ Toute participation incomplète, illisible ou frauduleuse sera rejetée.

ARTICLE 5 – DURÉE

Le jeu se déroule :

✉ Du XX septembre 2026 au XX décembre 2026 inclus

Le tirage au sort aura lieu à la mi-décembre 2026.

ARTICLE 6 – MODALITÉS DU TIRAGE

Le tirage au sort sera effectué de manière aléatoire parmi l'ensemble des participations valides.

✉ Il pourra être réalisé :

- sous contrôle d'un huissier de justice
- et/ou faire l'objet d'un **procès-verbal de constat**

ARTICLE 7 – DOTATION

Le lot mis en jeu est :

✉ **Une sculpture unique en bronze (pièce originale, signée)**

Valeur estimée : XXXX €

✉ Le lot :

- est non échangeable

- non remboursable
- non cessible

ARTICLE 8 – DÉSIGNATION DU GAGNANT

Le gagnant sera contacté par email dans un délai de 7 jours après le tirage.

☐ Sans réponse sous 15 jours :
un nouveau tirage pourra être effectué

ARTICLE 9 – LIVRAISON DU LOT

Le lot sera livré à l'adresse fournie par le gagnant.

☐ À préciser :

- frais de livraison : XXXX (offerts ou à charge du gagnant)
- zone : Europe

☐ L'Organisateur ne pourra être tenu responsable :

- en cas de perte ou détérioration après livraison
- en cas d'erreur d'adresse fournie

ARTICLE 10 – FRAUDE

Toute tentative de fraude, tricherie ou manipulation entraînera :

✗ l'exclusion immédiate du participant
✗ l'annulation de sa participation

ARTICLE 11 – DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

Les données collectées sont utilisées uniquement dans le cadre du jeu.

Conformément au RGPD, chaque participant dispose :

- d'un droit d'accès
- de rectification
- de suppression

☐ Contact : jeromeradigois48@gmail.com

ARTICLE 12 – COMMUNICATION

Le gagnant autorise l'Organisateur à communiquer :

- ☐ Son prénom et sa ville
- ☐ À des fins promotionnelles

(Sans contrepartie financière)

ARTICLE 13 – RESPONSABILITÉ

L'Organisateur ne pourra être tenu responsable en cas de :

- force majeure
- problème technique
- interruption du jeu indépendante de sa volonté

ARTICLE 14 – ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation au jeu implique :

l'acceptation pleine et entière du présent règlement

ARTICLE 15 – LOI APPLICABLE

Le présent règlement est soumis au droit français.

SIGNATURE

Fait à : XXXX

Le : XXXX

Signature :